



Lycée Edmond Rostand
75, rue de Paris
95310 Saint Ouen l'Aumône

Partenaire : U.C.P. (*Université de Cergy-Pontoise*)

Expérimentations pour la rénovation de STS

Année scolaire 2010-2011

Accueillir des étudiants en réorientation

Constat :

Des étudiants, nouvellement inscrits à l'Université, rencontrent des difficultés dès le premier semestre pour des raisons différentes :

- Prise de conscience que la filière universitaire ne correspond pas à leurs attentes,
- Situation d'échec scolaire.
- Profil inadapté pour suivre un cursus universitaire.
- Des orientations par défaut ou trop tardives.

Objectifs :

- Donner une seconde chance dès l'année en cours à des étudiants de l'université
- Leur offrir une formation diplômante plus adaptée à leur profil
- Optimiser la capacité d'accueil des sections de BTS de 2^{ème} année en compensant l'érosion antérieure.
- Renforcer le partenariat entre l'U.C.P. et le lycée Edmond Rostand autour d'un nouveau projet
- Pérenniser les structures existantes des STS du département
- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes futurs citoyens
- Limiter l'impact du décrochage à l'Université
- Favoriser la fluidité des parcours.

Public ciblé

Des étudiants en décrochage qui souhaitent intégrer un BTS MUC.

Ceux-ci sont repérés par plusieurs actions menées par le SCUIO-IP dès la rentrée universitaire :

- repérage par les enseignants-référents de 1^{ère} année
- entretiens individuels
- journée spéciale (aide aux « décrocheurs »)

Modalités :

Structure pédagogique hébergée conjointement par le lycée Edmond Rostand et l'U.C.P.

Mise en place d'une formation destinée à donner aux étudiants, en 6 mois, la capacité d'intégrer une 2^{ème} année de BTS MUC dans un E.P.L.E. du département, voire de l'Académie.

Recrutement :

1. Repérage des étudiants par l'université.
2. Dossier d'inscription comprenant :
 - Lettre de motivation
 - Relevé de notes du Bac
 - Test de positionnement fourni par la faculté en novembre-décembre
3. Réception des dossiers au lycée début janvier
4. Entretien réalisé par une équipe de professeurs des 2 établissements
5. Début de la formation mi-janvier 2011 si possible

Formateurs :

- **Des professeurs volontaires du lycée**
assurant les cours de « management des unités commerciales » et le suivi des stages.
- **Des professeurs intervenants de l'Université**
dispensant les cours de Culture Générale (français, langues, économie, droit) spécifiques et adaptés aux objectifs du dispositif.

Actions pédagogiques :

Planning de l'année pour les étudiants

- Cours du 24 janvier 2011 au 19 février 2011
- Vacances de février du 20 au 27 Février 2011
- Cours du 28 février au 16 avril 2011
- Vacances du 17 avril au 25 avril 2011
- Cours du 26 avril au 2 juillet 2011

Lieux des enseignements et organisation

Pour des raisons pratiques, les cours étant dispensés à deux endroits différents (Lycée Edmond Rostand et Université de Cergy Pontoise), les cours seront dispensés par blocs de 3 ou 4 heures pour un public de 15 étudiants, permettant ainsi d'éviter des allers-retours aux étudiants.

Un jour = un lieu de formation.

Actions préalables au projet

- Recrutement des étudiants
- Tests
- Démarches auprès des entreprises

Soit un total de 50 heures

Cours dispensés à l'Université de Cergy Pontoise

Début des cours janvier 2011

Français : 3 heures semaines X 14 semaines = 42 heures

Anglais : 5 heures semaine X 14 semaines = 70 heures

Economie droit : 6 heures semaines X 14 semaines = 84 heures

Deux jours de cours par semaine à la faculté de Cergy

Répartition envisagée :

1^{ère} journée : 3 heures de français, 3 heures d'éco/droit

2^{ème} journée : 5 heures d'anglais, 3 heures d'éco/droit

Total des heures dispensées par l'U.C.P. = 196 heures

Cours dispensés au Lycée Edmond Rostand

3 jours de cours par semaine seront dispensés au Lycée, pour les matières professionnelles :

- Management et gestion de l'unité commerciale
- Développement de l'unité commerciale
- Gestion de la relation commerciale
- Communication et informatique commerciale

$$= 26 \text{ heures} \times 14 \text{ semaines} = 364 \text{ heures}$$

Suivi des étudiants sur les terrains de stage :

$$15 \text{ étudiants} \times 2 \text{ heures} \times 2 \text{ périodes de stage} = 60 \text{ heures}$$

Total des heures dispensées par le Lycée : 474 heures

Actions pédagogiques spécifiques à la formation

3 semaines de travail intensives sur les exigences inhérentes au monde de l'entreprise (séminaire d'intégration).

- Rencontres avec des professionnels
- Rencontres avec d'anciens étudiants
- Analyse des secteurs d'activité qui leur correspondent en fonction de leur aspiration.
- Elaboration d'un CV et d'une lettre de motivation adaptés au secteur ainsi déterminé.
- Formation des étudiants aux techniques de recherche de stage et aux entretiens d'embauche. (phoning, prises de rendez-vous, réponses aux questions des recruteurs...)

Actions préalables de l'équipe enseignante auprès des entreprises du secteur pour faciliter les contacts.

Objectif : 1 étudiant = 2 rendez-vous rapide dans des secteurs différents.

Remédiation éventuelle en cas d'échecs successifs lors des démarches de recherche de stages.

Rendu du dossier ACRC, épreuves validant les missions réalisées au cours des stages de première année, après un travail intensif sur la dernière semaine de Juin.

Distribution de ces derniers auprès des EPLE d'accueil de 2^{ème} année de STS (en fonction des différentes affectations).

Contraintes :

- Accord des E.P.L.E. partenaires (pour l'accueil en n+1 en 2^{ème} année de STS MUC)
- Statut de l'étudiant (signature de la convention lycée-U.C.P.)
- Financement

Budget :

- Les heures d'enseignement assurées au sein de l'université (soit 196h) sont financées par l'UCP.
- Restent donc à financer les heures assurées par le lycée, soit **524h** au total.

Sur la base d'1HSE=36€, le montant restant à financer est donc de : 18 864€.

Dans la mesure où la subvention à l'expérimentation ne couvrira sans-doute pas la totalité de ce budget, nous sommes actuellement en recherche de sources de financement complémentaires : du fait de l'impact attendu de notre projet sur les flux en 2^{nde} année de STS MUC dans le département et les départements limitrophes, nos démarches nous portent à la fois à l'échelon départemental (Inspection Académique du Val d'Oise) et académique (Rectorat de Versailles).